

## DEUX MAISONS DU *CASTRUM* DE SAINT-CÉRÉ (LOT, COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS)

par Valérie ROUSSET \*

### Le contexte historique et le site

C'est sur l'ancien *oppidulum Sancti Sereni*, cité en 900 dans la *Vita Sancti Gerald* (1), que fut édifié le fort qui domine la vallée de la Bave aux confins nord-ouest du Quercy. Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Saint-Céré, vassaux des comtes d'Aurillac puis des comtes d'Auvergne, régnèrent sur cette forteresse perchée. La châtelainie fut cédée, en 1178, par Guillaume IV d'Auvergne au vicomte de Raymond II de Turenne dont les descendants firent élever dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle le donjon à contreforts plats qui domine la butte castrale. L'ancien logis seigneurial, ainsi que la chapelle de Saint-Séré, mentionnée dans l'acte par lequel Géraud, évêque de Cahors, confirmait dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle les possessions de Carennac, n'apparaît plus dans le périmètre fortifié. Une tour-résidence dotée de vastes salles voûtées fut élevée sur l'extrémité nord de la plate-forme rocheuse par Guillaume Roger III, comte de Beaufort, qui reçut la vicomté en 1343 de son épouse, Aliénor de Comminges. La ville de Saint-Céré naquit non pas sur les versants de l'éperon rocheux mais à quelques centaines de mètres sur les terres alluviales de la vallée de la Bave, autour d'un prieuré dépendant de Carennac dont la fondation aurait été rattachée au martyr de Spérie, fille de Serenus, seigneur de Haute Aquitaine au VIII<sup>e</sup> siècle (2). Sur le flanc est et sud-est de la butte, vint s'implanter le quartier des seigneurs vassaux et des chevaliers dont les demeures s'étagaient sur des terrasses contreboutées de murailles (3).

Les demeures de l'ancien quartier aristocratique accroché sur le versant de la butte castrale s'étagent ainsi sur des terrasses aménagées par les hommes (fig. 1). La première terrasse, implantée en contrebas d'une enceinte extérieure, forme un plateau d'une vingtaine de mètres épaulé et contrebouté par des murs de soutènement dont les vestiges les plus anciens, montés en moyen appareil de blocs réguliers en calcaire, accusent la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (M. – pl. 1). La deuxième terrasse forme une mince langue de terre sur laquelle se concentre l'habitat : ici, plusieurs bâtiments sont conservés sur une faible hauteur d'assise, d'autres, parmi lesquels les deux bâtiments qui font l'objet de cette étude, présentent encore quelques pans de murs. À leurs côtés, quelques rares demeures édifiées aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ont cependant échappé à la ruine.

Quel que soit leur état de conservation, ces maisons occupent des parcelles étroites et profondes placées perpendiculairement à la pente du terrain, n'excédant pas 50 à 60 m<sup>2</sup> de surface au sol (hors murs), à l'exception cependant de quelques constructions, plus vastes, entreprises au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

\* Communication présentée le 4 avril 2000, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 1999-2000 », p. 273.

1. Vie de saint Géraud, comte d'Aurillac, par saint Odon, abbé de Cluny. BONNASSIE (Pierre), LEMASSON (Anne-Marie), *Répertoire des sources hagiographiques du Midi de la France antérieure à 1200*. Fascicule I – Quercy, Toulouse, 1986.

2. BONNASSIE (Pierre), LEMASSON (Anne-Marie), *op. cit.* ; LARTIGAUT (Jean), *Nouvelle société et nouveaux espaces*, dans *Histoire du Quercy*, Toulouse, Privat 1993, p. 104.

3. ALBE (Edmond), *Monographies des paroisses du Lot – Saint-Céré*. Archives diocésaines de Cahors ; LARTIGAUT (Jean), *op. cit.*

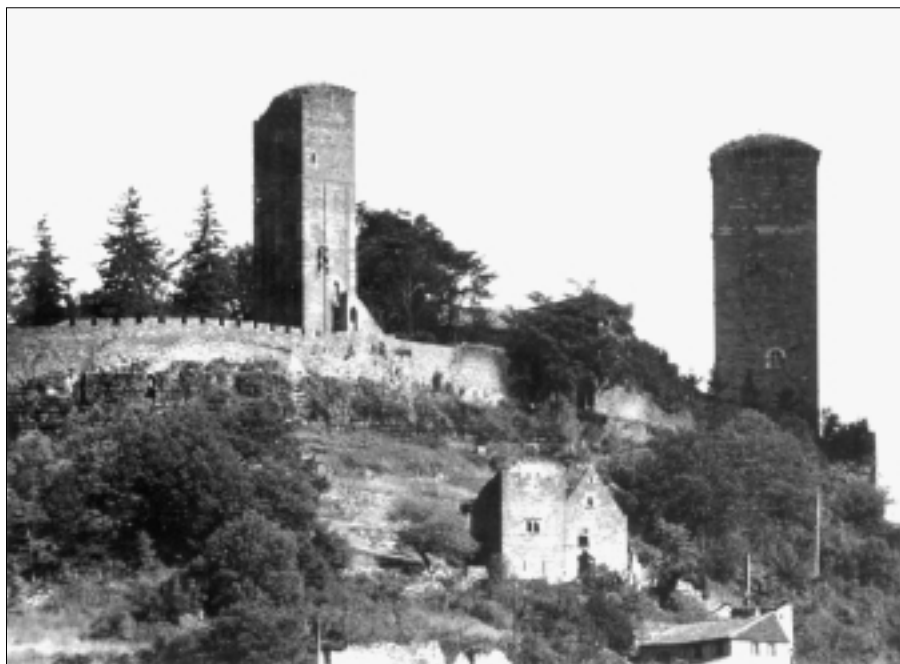
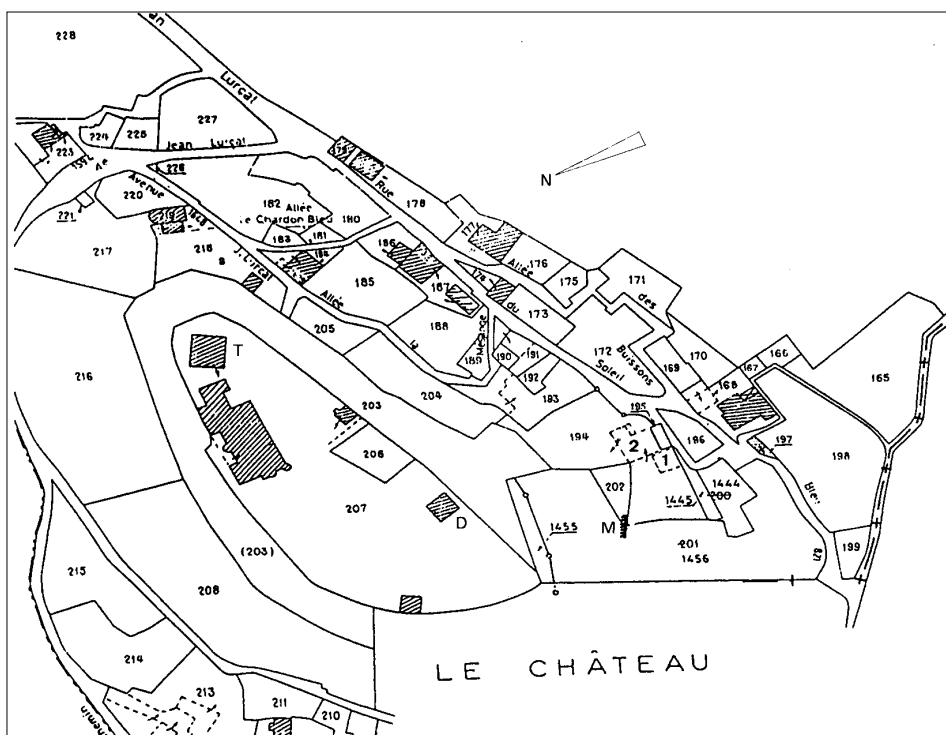


FIG. 1. SAINT-CÉRÉ. LE FORT DES VICOMTES DE TURENNE VU DEPUIS LE SUD. Au premier plan,



PL. 1. SAINT-LAURENT-LES-TOURS, PLAN CADASTRAL, SECTION C (EXTRAIT). D: Donjon de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle; T: Tour résidence du XIV<sup>e</sup> siècle; M: Vestiges d'un mur de soutènement du XIII<sup>e</sup> siècle. 1: Maison du XIII<sup>e</sup> siècle; 2: Maison des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

## Deux maisons du *castrum* de Saint-Céré : études archéologiques du bâti (4)

### *La demeure du XIII<sup>e</sup> siècle*

L'édifice, aujourd'hui en ruine, s'étendait à l'origine selon un plan rectangulaire sur une parcelle étroite et profonde (5), couvrant ainsi une surface au sol de 89 m<sup>2</sup> (dont 58 m<sup>2</sup> de surface interne). Son volume intérieur était réparti sur trois niveaux d'habitation atteignant la hauteur exceptionnelle de 12,50 m, sans compter un niveau de toiture disparu. La demeure connut d'importantes transformations aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ; son volume fut alors réduit à la structure d'une « tour » (parcelle n° 194). La partie nord, comblée depuis de remblais, est cependant partiellement connue : le premier niveau du mur gouttereau oriental visible dans l'entremis aménagé sur son flan oriental, est conservé sur sa longueur initiale. À l'occasion de travaux de terrassement, le mur ouest fut dégagé, livrant une maçonnerie pleine, exempte de baies et d'arrachements de maçonnerie susceptibles de localiser une extension bâtie. La construction initiale formait ainsi un corps unique (pl. 2, fig. 1-2).



FIG. 2. DEUX MAISONS DE L'ANCIEN QUARTIER ARISTOCRATIQUE VUES DEPUIS LE NORD.  
*Cliché Valérie Rousset.*

Certains érudits locaux, aidés en cela par la tradition orale, ont vu dans ces hauts murs ruinés, les vestiges de l'ancienne chapelle de saint Séré, décelant dans les décombres qui l'envahissaient alors un autel mérovingien (6), d'autres auraient entraperçu dans ses fondations les traces d'une crypte. C'est pour éclairer le sujet que l'un des précédents propriétaires réalisa en 1974 quelques sondages archéologiques (7). Ceux-ci révélèrent sous l'emprise de la « tour », entre autres fragments de céramiques et de tuiles (8), un niveau de combustion relevant d'un incendie,

4. L'étude des deux maisons a été réalisée en 1999, à la demande de Monsieur et Madame Uwe Arndt, les propriétaires, sur les conseils de Monsieur Yves Augéard, chef du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Lot. Elle s'inscrit dans le projet de restauration confié à Messieurs Roussilhes et Houbbron, architectes DPLG à Figeac.

5. Longueur : 13,90 m – Largeur : 6,40 m.

6. JUILLET (Jacques), *Le château de Saint-Céré ou les tours de Saint-Laurent*, 1970

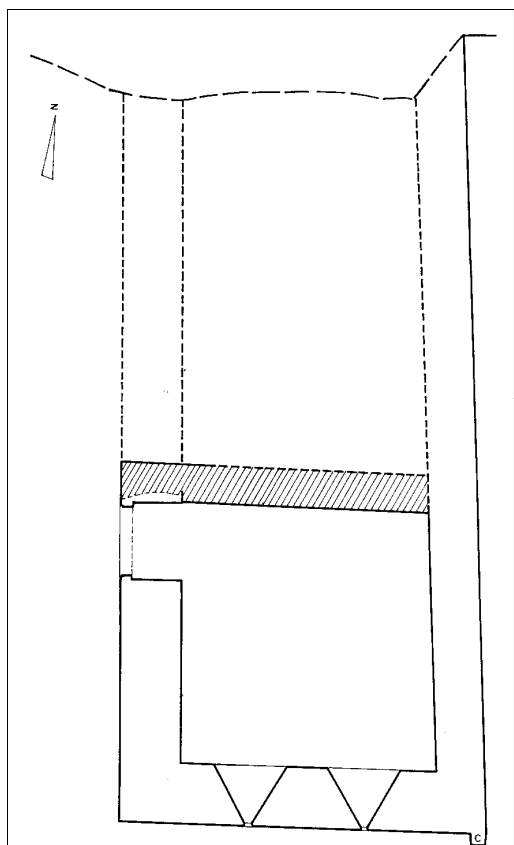
7. PLOQUIN (Frédéric) et ses fils, *Église de Saint-Sérénius – Rapport de fouilles*. Août 1994. Rapport communiqué par Monsieur Uwe Arndt.

8. Débris de poterie vernissée de couleur jaune vert à l'intérieur et flammée à l'extérieur. La datation n'est pas précisée.

ainsi qu'un niveau de pavage qui permet de localiser à 1,30 m au-dessous du seuil de la porte d'entrée, un niveau de sol primitif.

### *Les matériaux et leurs mises en œuvre*

L'édifice est élevé en moyen appareil de blocs de calcaire ocre jaune et ocre rouge, équarris et montés en lits régulièrement assisés, dans lesquels sont ponctuellement intercalées des pierres de calcaire blanc posées sur chant, caractéristiques de certaines mises en œuvres du XII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (9) (fig. 3). Il semble que l'on ait accordé un soin particulier à la façade principale (sud) où les blocs de grandes dimensions (25 à 30 cm de hauteur) sont employés massivement à l'exception pourtant de



PL. 2: MAISON DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE, plan niveau rez-de-sol. C: Corbeau de butée en pierre.

 Maçonnerie rapportée aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.  
*Relevé Valérie Rousset, 1999.*

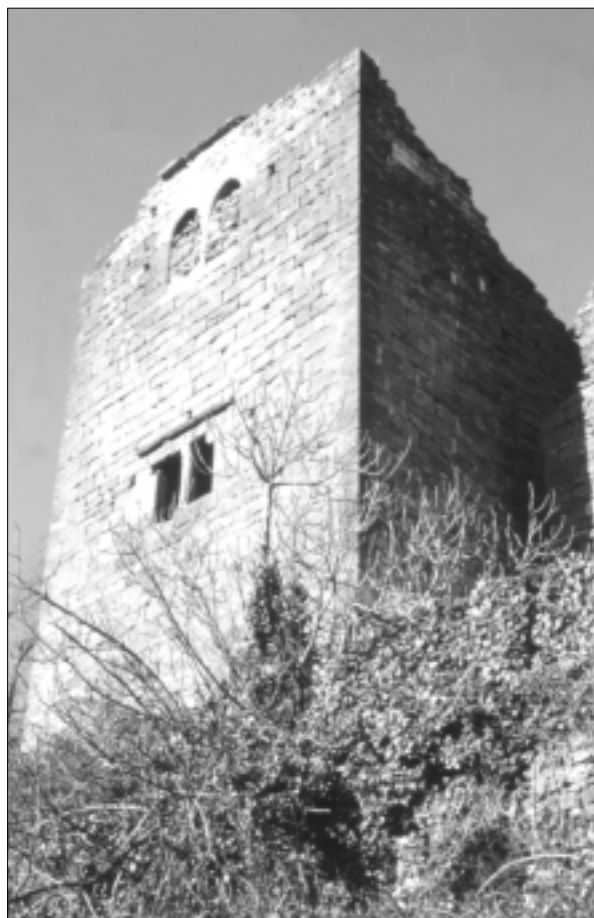
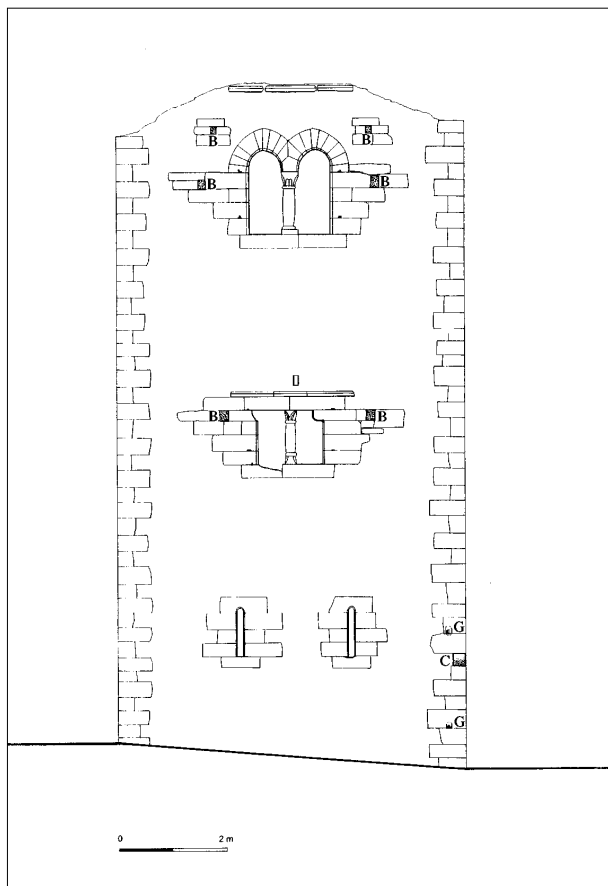
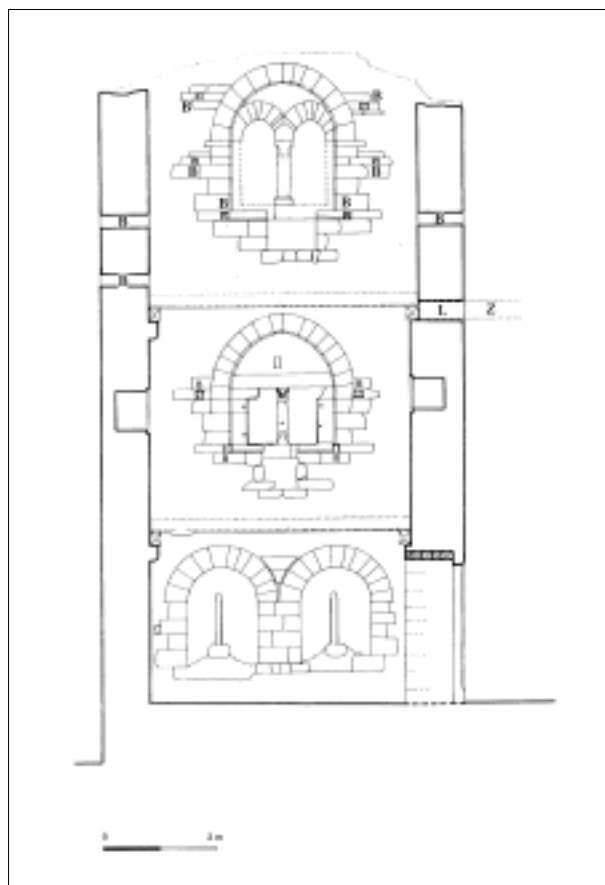


FIG. 3. MAISON DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE. Sa façade sud dotée d'une fenêtre à linteau et d'une fenêtre géminée surplombe la vallée de la Bave et la ville de Saint-Céré, implantée sur ses rives. *Cliché Valérie Rousset.*

9. Il faut cependant souligner que l'emploi de ces carreaux de chant sont pour l'essentiel réservés aux parties hautes des parements extérieurs et intérieurs.



PL. 3. MAISON DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE, FAÇADE SUD. C: Corbeau de butée en pierre; G: Gonds; B: Boulins. *Relevé Valérie Rousset, 1999.*



PL. 4. MAISON DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE, COUPE TRANSVERSALE SUR LE REVERS DE LA FAÇADE SUD. B: Boulins; L: Logement de corbeaux; Z: Corbeau. *Relevé Valérie Rousset, 1999.*

l'extrême partie haute ; ici règnent, en effet, des moellons moins réguliers n'excédant pas 20 cm de hauteur dont on retrouve l'usage sur les élévations est et ouest. Les chaînes d'angle sont en revanche réalisées de façon constante en boutisses et paneresses dont les hauteurs oscillent seulement entre 25 et 30 cm. Les blocs, liés au mortier de chaux et de sable de granulométrie fine et de teinte légèrement ocrée, conservent sur les épidermes les traces obliques de laie à taillant droit ; sur quelques blocs, et plus particulièrement sur les claveaux de l'arc de la porte du rez-de-chaussée, la taille présente un dessin en épi caractéristique de certains édifices romans (10). Les murs extérieurs étaient à l'origine jointoyés au nu des pierres ; à l'intérieur, en revanche, quelques plaques d'enduit très fin, soigneusement taloché, témoignent du traitement des parements. Les élévations conservent en partie haute les trous de boulins traversants, destinés lors de la construction à maintenir les platelages des échafaudages (B – pl. 3, 4). Certains d'entre eux sont partiellement occultés par des moellons de bouchage posés en parement après la réalisation du gros œuvre. En règle générale, leurs dimensions varient en moyenne de 15 à 20 cm de hauteur pour 10 à 15 cm de largeur. Leur répartition n'est pas régulière et chaque élévation possède une organisation propre laissant penser que les échafaudages étaient indépendants.

10. La taille en épi apparaît de façon très ponctuelle sur le porche du portail nord de la cathédrale de Cahors (vers 1140), plus systématiquement sur le chevet roman de l'église de Sénailiac-Lauzès (Lot).



FIG. 4. MAISON DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE, FAÇADE SUD (DÉTAIL). Les chapiteaux sont ornés de feuilles d'eau sommairement sculptées. Cliché Valérie Rousset.

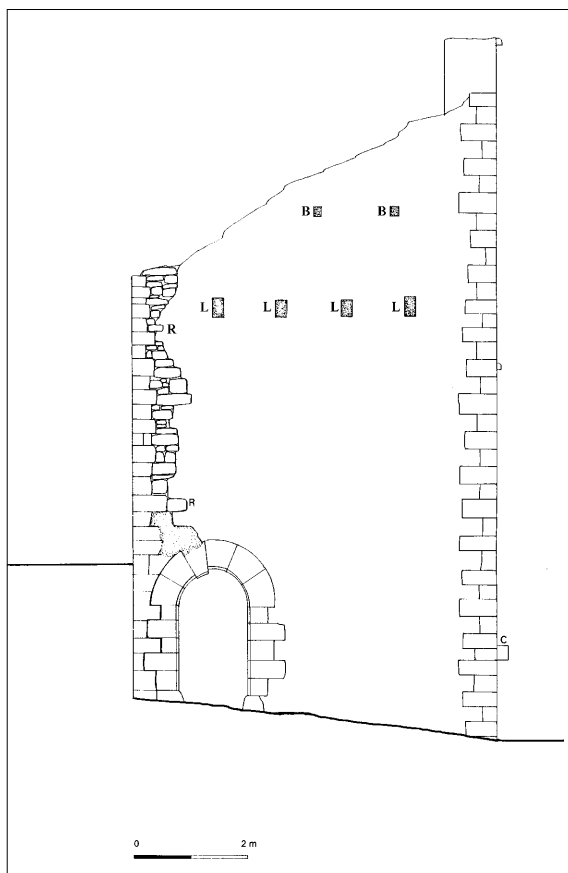


FIG. 5. MAISON DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE. Vue du revers de la façade sud au niveau du rez-de-chaussée et du premier étage. Cliché Valérie Rousset.

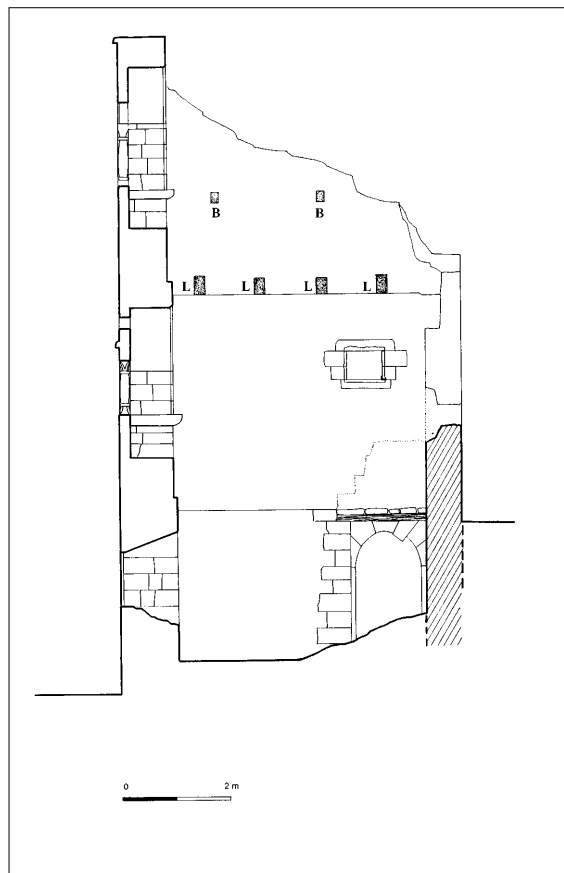
### *Les élévations*

La façade formant pignon au sud s'impose à la vue depuis la ville médiévale qui s'étend dans la vallée (pl. 3). Afin de renforcer l'image de la demeure, on accorda un soin particulier à l'élaboration de ses parements dans lesquels sont rassemblées les ouvertures. Des logements de gonds et un corbeau de pierre fichés dans l'angle sud-est situent la place d'un portail d'entrée marquant la limite entre l'espace public et le domaine privé (G et D – pl. 3). Le rez-de-chaussée est percé par deux jours en meurtrières, longs et étroits, aux linteaux délardés d'un petit arc en plein cintre. Ces fentes bordées d'un mince chanfrein (2 cm) sont logées dans des embrasures intérieures très évasées conçues pour une diffusion optimale de la lumière venue du sud (fig. 5).

La fenêtre du premier étage est couverte de deux blocs formant linteau que portent des coussinets (fig. 4). Comme au rez-de-chaussée, un chanfrein court sur l'encadrement pour s'achever à la base sans l'intermédiaire d'amortissements. Au centre, la colonnette trapue et galbée, le chapiteau et la base sont taillés dans un seul bloc de calcaire. L'ouverture est dotée sur sa partie haute d'un petit jour, rectangulaire et sommaire, et d'un larmier profilé d'un quart-de-rond. Celui-ci constitue davantage un élément de décharge du linteau qu'une protection contre les pluies (aux impacts minimales sur une orientation méridionale); il participe par ailleurs à la mise en valeur de la baie et à l'ordonnancement même de la façade en animant sa stricte muralité d'une fine ligne d'ombre.



PL. 5. MAISON DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE, FAÇADE OUEST. B : Boulins ; L : Logements de corbeaux soutenant une galerie ou un balcon en bois ; R : Rupture de maçonnerie soudée aux XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles par l'adjonction d'une chaîne d'angle ; C : Corbeau de butée fiché dans la façade sud. *Relevé Valérie Rousset, 1999.*



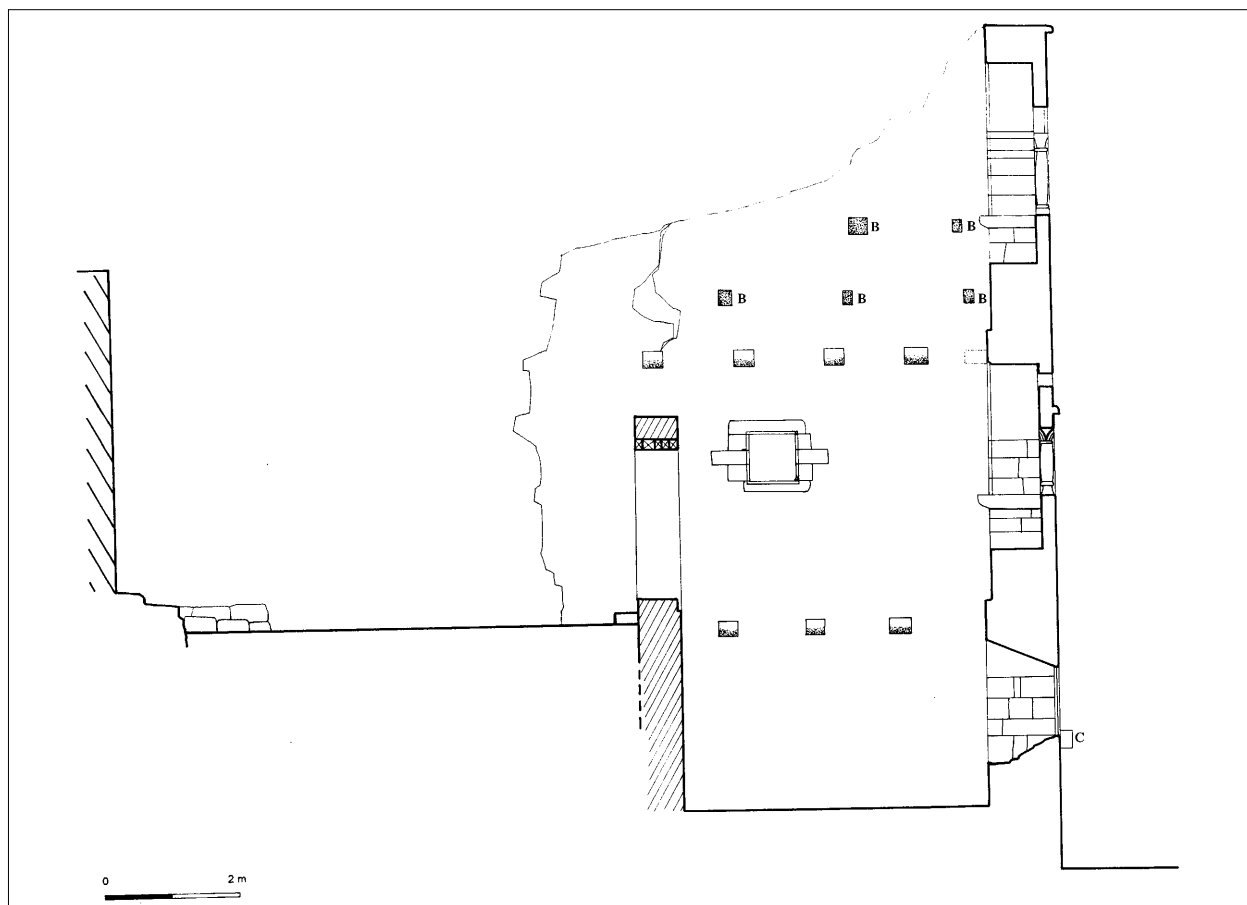
PL. 6. MAISON DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE, COUPE LONGITUDINALE SUR LE REVERS DE LA FAÇADE OUEST. B : Boulins ; L : Logements de corbeaux soutenant une galerie ou un balcon en bois. *Relevé Valérie Rousset, 1999.*

On préféra pour le deuxième étage une fenêtre géminée aux arcs légèrement brisés, très régulièrement extradossés. Les deux ouvertures ont cependant en commun la ligne fine des chanfreins qui ourlent les ouvertures, le bloc monolithique dans lequel sont taillés le chapiteau, le fût de la colonne et la base, ce caractère lourd et massif, l'absence encore d'éléments en débord, cordons d'imposte ou d'appui, à l'exception des larmiers qui couvrent les parties hautes (pl. 3).

La façade ouest n'est plus qu'un pan de mur tronqué, dont la rupture a été chaînée au cours des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (R – pl. 5). Ici, s'ouvre l'unique porte d'accès au rez-de-chaussée. Son arc, parfaitement extradossé et légèrement brisé, est bordé d'un chanfrein large (5 cm), achevé à la base, non pas sur des congés, mais directement sur deux blocs saillants, à peine dégrossis, destinés vraisemblablement à protéger l'encadrement, à la manière de chassesroues (11). C'est dans le niveau supérieur et sur la partie gauche de cette élévation qu'il faut situer la porte principale desservant l'*aula*, par l'entremise d'un degré extérieur.

Au deuxième étage, quatre logements de corbeaux attestent l'implantation d'une galerie ou d'un balcon extérieur en bois desservis par une porte cantonnée dans la partie gauche du mur (L – pl. 4, 5, 6).

11. L'exemple peu fréquent est cependant attesté dans des demeures des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, à Saint-Cirq Lapopie et à Calvignac dans le département du Lot.



PL. 7. MAISON DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE, COUPE LONGITUDINALE SUR LE REVERS DE L'ÉLEVATION EST.  
 B : Boulins ; C : Corbeau de butée fiché dans la façade sud.  
 Relevé Valérie Rousset, 1999.

Le soubassement de l'élévation orientale était, en revanche, privé d'ouvertures. Sans doute faut-il penser qu'elle longeait à l'origine l'espace d'un entremis dont la présence n'est cependant attestée qu'à partir de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ou du XIV<sup>e</sup> siècle, par des vestiges conservés dans la maison voisine. Il y aurait ainsi tout lieu de penser que les dispositifs domestiques étaient rassemblés sur ce mur occidental, tels que les latrines, l'évier, voire le contrecœur d'une cheminée.

En fond de parcelle, la construction prenait appui sur le substrat rocheux et contre le mur de soutènement de la terrasse supérieure reconstruit aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

### *Les dispositions intérieures, la fonction des pièces et le système distributif*

Grâce au dégagement des terres végétales couvrant les remblais contenus dans la partie nord, nous savons que le volume du rez-de-chaussée formait un seul espace, mais il n'est cependant pas exclu qu'il ait été initialement fractionné par des cloisons de structure légère. Si l'on tient compte du niveau de sol restitué par les sondages archéologiques menés en 1974 (12), il faut admettre qu'un emmarchement était rattaché à la porte d'entrée. Ce rez-

12. PLOQUIN (Frédéric), et ses fils, *op. cit.*



de-chaussée était parcimonieusement éclairé et ventilé par les deux jours en meurtrières insérés dans les embrasures d'une régularité sans défaut et dotés d'allèges en glacis. Confiné ainsi dans la pénombre et dans la fraîcheur d'une cave, le rez-de-chaussée était sans doute le lieu des fonctions multiples, cellier, remise, étable, toutes vouées à l'usage privé et réservées aux besoins matériels de la maison et de ses habitants.

Le premier étage, accessible depuis un escalier extérieur et une porte disparus, était planchéié : une série de corbeaux de pierre ainsi que des retraites de maçonnerie attestent une structure de poutres de rive et de solives. (P, S - pl. 6, 7, fig. 2). De 3,75 m sous plafond, la salle bénéficiait de la lumière venue du sud par l'entremise de la fenêtre à linteau. L'embrasure de cette dernière (non ébrasée) est coiffée d'un arc faiblement brisé, aux claveaux extradossés bordés d'un chanfrein légèrement plus large que ceux de l'extérieur (3 cm contre 2 cm). C'est dans son cadre, dont l'allège est placée haut par rapport au sol (un sol de terre cuite sur hourdis ne serait donc pas à exclure), que sont intégrés de façon dissymétrique deux coussièges (cette caractéristique reste commune avec la baie du deuxième étage). L'ouverture est circonscrite entre les deux jambages du tableau que l'on a dotés à l'intérieur comme à l'extérieur d'angles abattus. De simples trous d'empochement carrés, peu profonds, assuraient l'ancrage des pentures des volets intérieurs rabattus au centre sur un loquet de fermeture fiché sur le galbe de la colonnette. Le petit jour aménagé dans le tympan de la baie répandait un peu de clarté, une fois la baie occultée (pl. 4, fig. 5).

Les éléments de confort sont réduits aujourd'hui à deux placards : le premier, à l'est, est placé à 1,60 au-dessus du niveau du sol (moins, si l'on retient l'hypothèse d'un sol sur hourdis et sur plancher), le second, à l'ouest, ne pouvait être accessible que si l'on s'accorde pour restituer l'emprise d'un escalier droit menant dans le niveau supérieur. Selon les dispositions communes, ce premier étage était réservé à la salle dont nous ne possédons, il est vrai, que peu d'éléments représentatifs. Quant aux éléments nécessaires à la vie, latrines et évier, tout laisse à penser qu'ils étaient cantonnés sur le mur est, propice, comme le suggère la pérennisation de l'usage, aux écoulements domestiques.

L'accès au deuxième étage était vraisemblablement commandé par un escalier de structure légère plaqué contre l'élévation occidentale. Les dispositions de ce niveau se résument à la fenêtre géminée ouverte au sud. Bien que de structure différente, cette dernière procède d'une mise en œuvre comparable à celle de la baie à linteau : les coussièges présentent en effet la même dissymétrie, un chanfrein borde également l'angle de l'embrasure et la division centrale, monolithe, a de la même façon ce caractère trapu et lourd. Ce volume, sans doute réservé à la chambre, bénéficiait d'une vue sur la vallée grâce à une porte ouvrant sur un balcon filant sur la façade occidentale.

L'altération trop grande des arases des murs ne permet pas de restituer avec une exactitude parfaite la toiture. Bien qu'elle ait été visiblement constituée de deux pans longitudinaux reçus au sud, soit directement sur le pignon, soit sur une demi-croupe, nous ignorons cependant leur niveau d'implantation et le degré de leur pente.

### ***La modénature et le décor sculpté***

Le répertoire des formes moulurées est réduit aux quarts-de-rond profilant les larmiers et aux chanfreins qui accompagnent les baies et leurs embrasures. Sur les jours et les fenêtres, ceux-ci sont cantonnés à de faibles épaisseurs (de 2 à 3 cm), pour laisser place sur l'encadrement de la porte à un angle abattu plus important de 5 cm.

Les chapiteaux des fenêtres sont ornés de feuilles d'eau sommairement taillées qui relèvent de l'influence qu'exerça l'art cistercien dès la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle pour s'étendre tout au long de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans la fenêtre à linteau, l'ornementation de la corbeille s'articule autour de quatre feuilles lisses, sculptées sur les angles et dégagées du bloc calcaire par une double incision ; leurs pointes légèrement recourbées s'achèvent à la sous-face du linteau sans l'intermédiaire de tailloir. L'astragale est un tore épais dont le profil est repris sur la base de la colonnette (fig. 5).

Le chapiteau de la fenêtre géminée relève d'un traitement aussi sommaire, mais dont la sculpture est plus incisive. Ici, les feuilles d'eau taillées sur les angles de la corbeille, d'un galbe plus accusé, épousent l'amorce d'un abaque lisse et encadrent un motif de petites arcatures en plein cintre. La base plus large que la première est mieux contrastée avec sa plinthe cubique bien marquée surmontée d'un tore épais.

### ***La datation***

Les éléments sculptés rattachés au vocabulaire du XII<sup>e</sup> et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle accusent ici une construction très directement imprégnée de l'esprit roman que renforce la facture un peu lourde des fenêtres, les arcs

à peine dégagés du tracé en plein cintre, les chanfreins minces qui ornent les encadrements des fenêtres, ou encore la taille en épi laissée par la laie sur l'épiderme des pierres. La comparaison qui peut être établie avec la fenêtre à linteau implantée sur la façade d'une demeure figeacoise, sise au 14, rue Baduel, constitue un jalon pour situer la construction de la demeure au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (13) (fig. 6). La présence du jour aménagé dans le tympan de la fenêtre du premier étage peut néanmoins militer en faveur d'une datation plus basse. Bien qu'elles apparaissent dans les maisons de Cluny au cours du XII<sup>e</sup> siècle (14), ces petites ouvertures participent à l'évolution de la fenêtre en Quercy, et ce, d'après les études menées sur le sujet, à partir seulement de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (15). Dans le cas présent, on retiendra ce caractère particulièrement sommaire, expression peut-être d'une formule primitive, qui pourrait placer ainsi la construction de la demeure quelques années avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

### La maison des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles

C'est aux côtés de la maison du XIII<sup>e</sup> siècle, avec seulement un simple intervalle formé par un entremis, que l'on éleva la maison mitoyenne dans la période comprise entre la fin du XV<sup>e</sup> et les débuts du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 1). Comme la précédente, celle-ci fut construite contre l'escarpement rocheux formant l'assise d'une maçonnerie conçue pour contrebuter les terres de la terrasse supérieure (pl. 8).

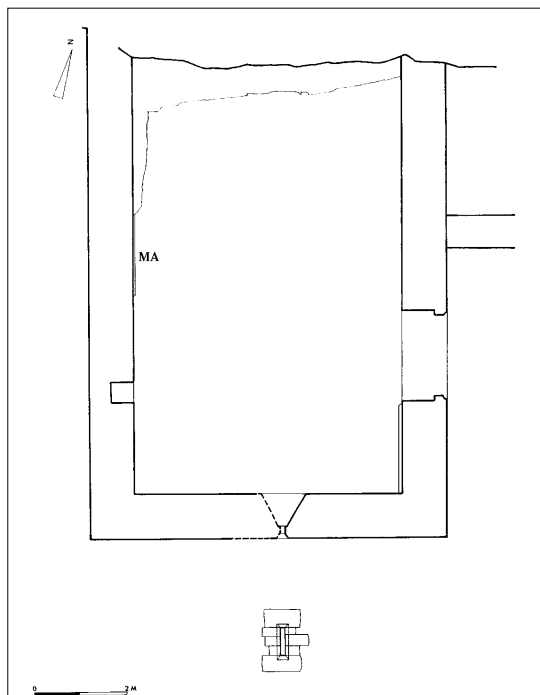
#### Les vestiges d'un bâtiment antérieur

Deux tronçons de maçonnerie englobés dans la base des murs gouttereaux est et ouest témoignent de l'emprise d'une construction antérieure. L'appareil, moyen, est formé de blocs de calcaire très régulier, de couleur grise, dont la mise en œuvre peut être datée entre la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle (MA – pl. 8, 12).

#### La construction des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles

##### Les matériaux

Les maçonneries sont réalisées en appareil brouillé mêlant des moellons de calcaire gris, ocre rouge et jaune, liés au mortier de chaux et de sable de forte granulométrie (fig. 7, 8). Un soin particulier a été apporté aux chaînes d'angle ainsi qu'aux encadrements des baies réalisés uniformément dans le calcaire jaune. Hormis les pierres des murs éclatées au têtou ou dégrossis à la pointe, les blocs formant les baies et les dispositifs tels que l'arc d'un évier, sont



PL. 8. MAISON DES XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES. PLAN AU NIVEAU REZ-DE-SOL ET RESTITUTION D'UN JOUR EN MEURTRIÈRE. MA : Tronçon d'une maçonnerie antérieure (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles). Relevé Valérie Rousset, 1999.

13. NAPOLÉONE (Anne-Laure), *Figeac au Moyen Âge : les maisons du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Figeac, Édition Association de Sauvegarde de Figeac et de ses Environs, 1998, p. 255.

14. GARRIGOU GRANDCHAMP (Pierre), JONES (Michael), MEIRION-JONES (Gwyn), SALVÈQUE (Jean-Denis), *La ville de Cluny et ses maisons. XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Picard, 1997, 247 p.

15. NAPOLÉONE (Anne-Laure), *op. cit.* ; SCHELLÈS (Maurice), *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Editions du Patrimoine, 1999, p. 190.



FIG. 8. MAISON DES XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES, FAÇADE SUD. La disposition des ouvertures ne procède pas d'un ordonnancement régulier. *Cliché Valérie Rousset.*

dressés à la laie à taillant droit qui a laissé sur les parements de fines stries obliques. On notera l'absence de traces de rustique ou de grain d'orge, traditionnellement utilisé en Quercy du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, plus ponctuellement au XIV<sup>e</sup> siècle.

Les parements extérieurs aujourd'hui nus étaient, selon l'usage de la construction durant cette période, recouverts d'enduit afin de mettre en valeur les encadrements des ouvertures. Les parements intérieurs conservent au premier étage, en revanche, quelques aplats de mortier de chaux et de sable fin, soigneusement taloché. Ici, aucun vestige de décors muraux, à l'exception de couches de badigeon de chaux blanc qui relèvent de travaux postérieurs à la mise en œuvre initiale (16).

#### *Les élévations*

Les baies ouvertes sur la façade sud montrent que l'ordonnancement vertical n'a pas prévalu lors de la construction, sans doute au profit d'un aménagement intérieur imposé.

Un alignement vertical de pierres de taille situe en partie basse un jour étroit en meurtrière, à linteau droit, logé dans une embrasure large pour une diffusion optimale de la lumière (V – pl. 9, fig. 7) (17).

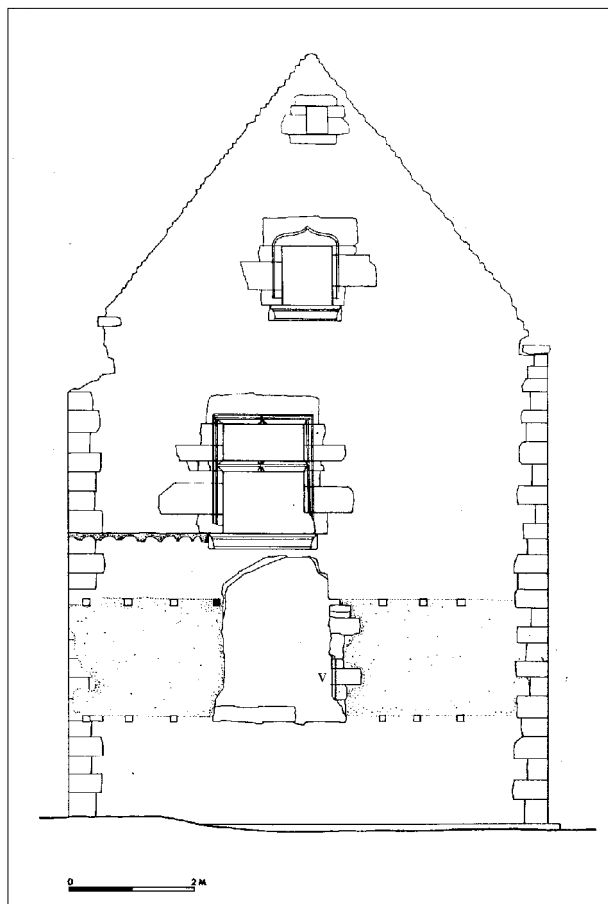
À l'étage s'impose une fenêtre à meneau ornée de fines moulures croisées sur les angles et soulignée d'un appui en pierre. C'est dans l'embrasure, qui couvre une arrière-voussure en arc segmentaire parfaitement appareillé, que prennent place deux coussièges. Deux ouvertures assuraient l'éclairage intérieur du deuxième étage (pl. 10). La première fit l'objet d'une attention particulière avec son linteau délardé d'une accolade et ses coussièges (comme dans la maison mitoyenne, ceux-ci sont de largeur inégale); elle intègre cependant une arrière-voussure montée en plaquettes de calcaire



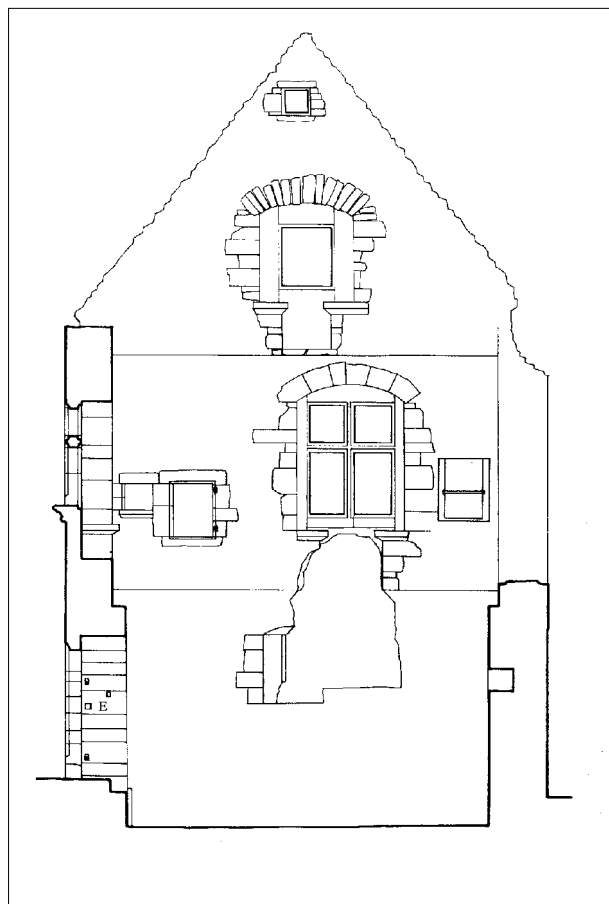
FIG. 9. MAISON DES XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES, FAÇADE EST. Détail sur la porte d'entrée. La niche de l'évier en pierre et la porte des latrines disposées sur l'élévation ouest apparaissent par l'ouverture. *Cliché Valérie Rousset.*

16. Le premier passage de badigeon vient, en effet, mourir sur l'encadrement d'un placard aménagé a posteriori.

17. L'aménagement au XIX<sup>e</sup> siècle d'un petit appentis en a entraîné la quasi-destruction.



PL. 9. MAISON DES XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES, FAÇADE SUD. V : Vestiges d'un jour en meurtrière. Relevé Valérie Rousset, 1999.

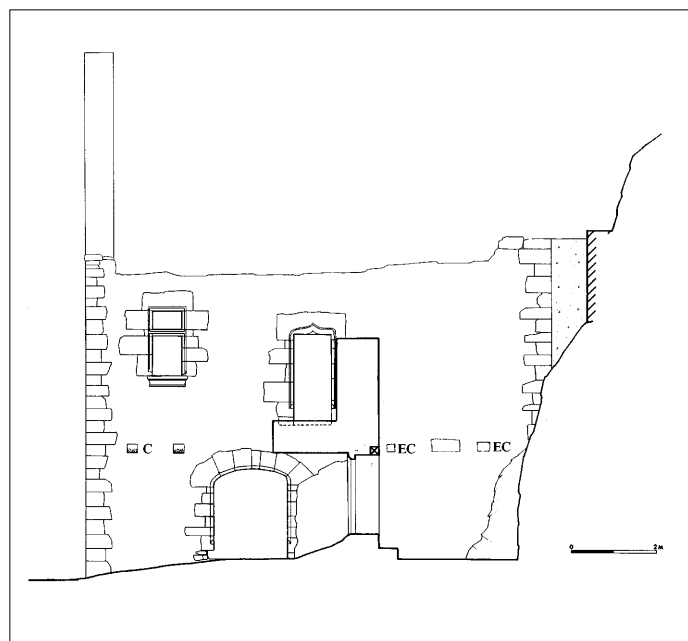


PL. 10. MAISON DES XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES, COUPE TRANSVERSALE SUR LE REVERS DE LA FAÇADE SUD. E : Encoche rectangulaire couplée avec une encoche en équerre permettant la fixation d'une barre de fermeture. Relevé Valérie Rousset, 1999.

grossièrement équarries caractéristique d'une hiérarchisation des niveaux. Le fait est confirmé par l'ouverture percant le sommet du pignon dont l'encadrement, à peine dégrossi, ne pouvait que recevoir un châssis fixe.

La façade orientale est masquée par un corps de dépendances et un « bolet » rapportés au XIX<sup>e</sup> siècle (pl. 11). Elle n'en conserve pas moins, en partie, ses dispositions d'origine, dont la porte charretière qui desservait le rez-de-chaussée. Un large chanfrein concave souligne l'arc en anse de panier s'étend aux jambages pour être amorti sur deux congés obliques. Des détails logés dans l'embrasure évoquent l'ancien système de fermeture : des gonds, ainsi que deux encoches, l'une en forme d'équerre, l'autre rectangulaire, répartis sur les deux côtés, permettaient respectivement l'articulation de deux vantaux et l'engagement d'une barre (E – pl. 10). Ce système qui n'apparaît qu'avec le XV<sup>e</sup> siècle succède au dispositif des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles dans lequel la barre coulisse dans l'épaisseur même du mur. L'accès à l'étage était commandé par une porte unique dont le rôle est renforcé par un jeu d'acolades et de moulures (fig. 9). Sa fermeture était ici encore assurée par un vantail bloqué par une barre enclenchée dans une encoche en équerre. Elle était desservie par un degré extérieur (gommé depuis le XIX<sup>e</sup> siècle par un « bolet ») distribuant un balcon ou une galerie en bois filant sur toute la longueur de la façade comme l'attestent les corbeaux en pierre ou leurs encastremements (C, EC – pl. 11). L'unique fenêtre est une baie à traverse et coussiège intérieur.

L'élévation occidentale longe l'entremis. On peut penser qu'elle était à l'origine privée d'ouverture ; orientée sur l'espace collecteur des eaux pluviales et des rejets de la maison, elle concentrait les dispositifs domestiques, tels que l'évier de pierre, les latrines et la cheminée.



PL. 11. MAISON DES XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES, FAÇADE EST. C : Corbeaux de pierre soutenant à l'origine un balcon ou une galerie en bois; EC : Traces d'encastrement de corbeaux de pierre. Relevé Valérie. Rousset, 1999.

#### *Les dispositions intérieures, la fonction des pièces et le système distributif*

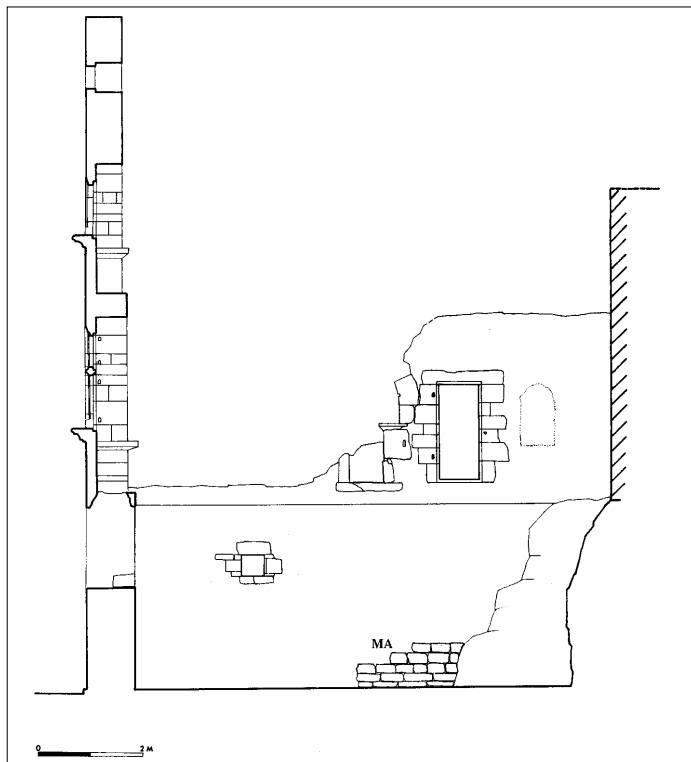
La maison-bloc est répartie selon trois niveaux. Le niveau inférieur, confrontant au nord le substrat rocheux, n'occupe que 50,50 m<sup>2</sup> de superficie (hors murs), contre 52 m<sup>2</sup> aux étages (pl. 8). Le rez-de-chaussée, en léger contrebas, faisait fonction de communs : écurie, lieu de stockage de denrées et de matériels divers. Des dispositions initiales, il ne reste qu'une petite niche destinée au rangement de quelques objets ou d'une lampe, dont l'encadrement intègre une pierre chanfreinée de remploi. Les parements intérieurs laissés bruts n'offrent aucun indice susceptible de laisser entrevoir les traces de cloisonnements intérieurs.

Le premier étage était planchéié, les solives étant reçues par des retraites de maçonnerie aménagées dans les murs gouttereaux. Il concentre en un volume aujourd'hui unique les dispositifs liés à l'habitation, mais, ici encore, la présence d'un cloisonnement intérieur n'est cependant pas à exclure (18). La *salle* est lieu d'accueil et de repas ; on y reçoit, on y cuisine, on y lave. On ne peut aujourd'hui en dissocier les fonctions : aussi trouvera-t-on dans ce même niveau, la fenêtre la plus large de la demeure, l'évier, les latrines, ainsi que la cheminée monumentale, qui trônait encore sur la partie gauche du mur occidental en 1950. Conservée depuis dans le château de Gamot à quelques kilomètres de là, elle constitue un élément précieux pour l'histoire de la propriété de la demeure (fig. 10). Le manteau, formé d'un arc segmentaire souligné de larges tores et de gorges, est orné du blason de la famille de Merle : *d'or, à deux cotices de sable en bande, accompagnées de six merlettes du même* (19). Raymond de Merle, co-seigneur du château de Merle en Corrèze, possédait, comme le mentionne le dénombrement de ses biens exécuté en 1462, le repaire de La Boisse, ancienne possession des Bonafous, chevaliers du château de Saint-Céré (20).

18. L'étude d'une maison des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, sise sur la commune de Saint-Simon dans le Lot (parcelle n° 480), a révélé que l'*aula* était à l'origine divisée en deux espaces distincts : l'un, rassemblant l'évier, le placard, la cheminée et les ouvertures, l'autre, plus exigü, desservant des latrines en encorbellement.

19. ESQUIEU (Louis), *Essai d'un armorial quercynois*, Paris, Champion, 1907-1908, p. 200.

20. DIDON (Catherine), *Châteaux, manoirs et logis : Le Lot*, Association Promotion Patrimoine, 1996, p. 74.



PL. 12. MAISON DES XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES, COUPE LONGITUDINALE SUR LE REVERS DE L'ÉLÉVATION OUEST. MA : Tronçon d'une maçonnerie antérieure (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles). Relevé Valérie Rousset, 1999.

rattachés à la liaison cour-*aula*. À l'intérieur, en revanche, plus aucune trace (des logements de pièces de bois, des arrachements de maçonnerie, et *a fortiori* des indices de chevêtres) ne permet de préciser la nature et les dispositions de l'escalier qui desservait la chambre depuis la salle, ni même d'attester une communication intérieure entre celle-ci et le rez-de-chaussée.

#### *Le décor : profils et moulures*

Le répertoire des formes se cantonne à l'ornementation des baies, de leurs appuis, et de la cheminée. Il rassemble des éléments les plus simples, tels que les arêtes vives du jour sommital ouvert sur le pignon sud ou le large chanfrein encadrant la baie en meurtrière du rez-de-chaussée, et des profils plus complexes. Les appuis des fenêtres sont composés d'un tore, d'un anget et d'une gorge, à l'exception de l'appui de la croisée sur lequel un anget se substitue au tore inférieur. Les fenêtres et la porte sont dotées de moulures composées d'une gorge large soulignée d'une gorge plus fine. Le motif d'accolade s'affirme sur les deux façades mais trouve cependant sur le linteau de la porte d'entrée un traitement plus raffiné ou un petit arc à peine incisé dans la pierre sous-tend la pointe de l'accolade supérieure. Le décor de la cheminée intègre le vocabulaire ornemental attribué aux appuis des fenêtres avec cette association de tores épais et de gorges qui profilent le manteau et les jambages.

À côté de la cheminée prenait place l'évier de pierre inséré dans une niche peu profonde, dotée de tablettes latérales et couverte d'un arc en plein cintre. La pierre d'évier n'a pas la fonction de contenir les eaux mais de permettre simplement leur écoulement dans l'entremis, selon une typologie fréquente en Quercy depuis l'époque romane (21) jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 9, pl. 12). Placée au niveau du sol, elle est en effet très débordante et accuse une inclinaison suffisante vers l'extérieur pour faciliter les rejets. Sur la droite, une porte à feuillure extérieure ouvrait sur les latrines dont la saillie à l'extérieur du mur est portée par de lourds corbeaux. Le coffre est couvert d'une dalle de calcaire, aux angles taillés de biais favorables à l'écoulement des eaux de pluie. Une pierre percée, réemployée à proximité, ainsi qu'une petite niche intérieure conçue pour recevoir la bougie ou la lampe en complétaient l'aménagement. Les autres éléments domestiques se réduisent à deux niches et un placard complété par une niche latérale intérieure.

Le dernier niveau était aménagé sous charpente. La fenêtre ornée d'un arc en accolade ouverte dans le pignon sud et les deux coussièges logés dans l'embrasure indiquent qu'il ne s'agissait pas ici d'un simple niveau de comble, mais bien d'une pièce d'habitation, vraisemblablement la chambre (la camera).

Nous avons vu précédemment que les derniers éléments du système distributif étaient

21. Cette caractéristique est celle d'un évier roman découvert dans une demeure médiévale de Figeac dans le Lot : NAPOLÉONE (Anne-Laure), ROUSSET (Valérie), « La maison de la rue des Lazaristes à Figeac (XIV<sup>e</sup> siècle) », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVIII (1998), p. 93-128.

### *La datation*

La maison présente, tant par la modénature que par les qualités de ses maçonneries, les caractéristiques des demeures élaborées dans la période comprise entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et les débuts du XVI<sup>e</sup> siècle, où la paix retrouvée a constitué un facteur favorable au repeuplement des villes et des campagnes, au renouveau économique, et à la reprise du bâtiment. Les maçonneries, composées désormais d'appareils brouillés que l'on destine, à l'intérieur comme à l'extérieur, à être couverts par un enduit, les croisées ou les demi-croisées encadrées de filets et de gorges et le motif des arcs en accolade qui confèrent aux ouvertures leur caractère nettement gothique sont, en effet, représentatifs d'un nouvel art de bâtir.

### **Conclusion**

Bien que près de trois siècles séparent leur construction, ces deux maisons du quartier aristocratique du *castrum* de Saint-Céré présentent dans leur structure et leur système distributif de larges points communs. Toutes deux sont en effet bâties sur le principe de la maison-bloc dont le mur pignon tourné vers le sud constitue la façade principale, haute et étroite. Les parcelles longues et profondes ne donnent lieu qu'à de faibles emprises au sol, dont le principe semble avoir été une constante imposée sur l'ensemble du quartier jusqu'à la Révolution française. Dans les deux cas, la répartition des pièces se partage entre trois niveaux bien hiérarchisés : le premier, peu éclairé, est réservé au stockage, associé sans doute à la présence d'une écurie, le second est l'étage « noble » où sont rassemblés les dispositifs nécessaires à la vie quotidienne, le troisième, peut-être complété d'un niveau de combles dans la demeure du XIII<sup>e</sup> siècle, mais attesté sous charpente dans la maison des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, est l'espace de la chambre.

Avec le principe de façades principales en pignon, les systèmes distributifs extérieurs et les accès trouvent leurs places sur l'une des élévations latérales ; dans les deux cas, c'est ici qu'un balcon ou une galerie en bois, complétant le confort de l'habitation, permettaient de bénéficier de la vue largement ouverte sur la vallée.

Les hauteurs attribuées aux deux maisons les dissocient cependant. Avec ses 12,50 m conservés pour 6,50 m seulement de largeur, la demeure édifiée au XIII<sup>e</sup> siècle a l'allure d'une tour dans le paysage général de la butte castrale, et un caractère défensif, sans toutefois en posséder les réalités guerrières.

L'héraldique, seule, permet de définir la nature aristocratique de la demeure construite à ses côtés aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : ici, pas de tours, ni d'échauguettes, ou de corps de bâtiments associés, aux prétentions défensives ou emblématiques bien marquées, mais des dispositions et des décors, certes soignés, mais somme toute communs à un grand nombre de maisons des villes et des campagnes élevées par la bourgeoisie.



FIG. 10. MAISON DES XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES. La cheminée de la demeure est implantée depuis 1950 dans le château de Gamot. L'écu aux armes de la famille de Merle orne le manteau en pierre. Cliché Uwe Arndt.